

# LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

## DANS CE NUMÉRO :

|  |   |
|--|---|
| Le mot du Maire.<br>Etat civil.<br>Infos du conseil municipal.                                   | 2 |
| Association intermédiaire VIE.<br>(Vouloir l'Insertion et l'Emploi)                              | 5 |
| La tombe du défunt René De<br>Clavaux.   | 6 |
| L'ACCA de Plassac.   | 7 |
| Le comité des fêtes de Plassac.<br>Le club des aînés ruraux.<br>Le programme des manifestations. | 8 |

## Horaires de la Mairie

**Mardi, Jeudi, Vendredi :**

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

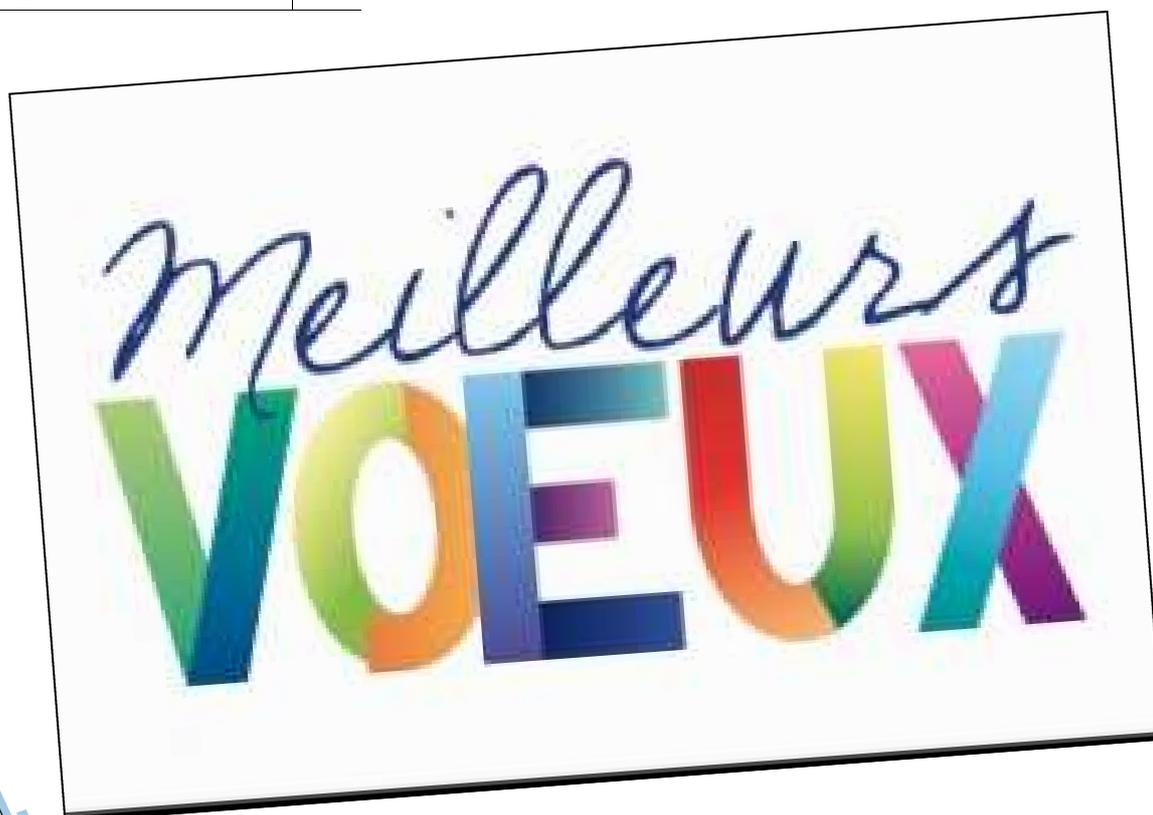
**Mercredi :** 9h00 à 12h30

**Samedi :** 8h00 à 12h00

Permanence du Maire :

**Mardi, Jeudi, Samedi :**

8h00 à 9h00 et sur rendez-vous.



### Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent  
17 240 PLASSAC

Tél. / Fax : 05.46.49.84.32.

E-mail : [plassacmairie17@orange.fr](mailto:plassacmairie17@orange.fr)

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.

## Mot du Maire

En ce début d'année je tenais à vous faire un bilan sur les réalisations 2011 :

Achat des terrains pour réserve foncière pour les projets des années à venir, travaux de voirie, travaux dans les logements communaux (remplacement de fenêtres, de convecteurs) création du jardin du souvenir au cimetière, mise en place de jeux sur le terrain derrière l'école, achat d'un destructeur de papier pour la mairie, achat d'une rototrancheuse.



Pour 2012 les membres du conseil municipal travaillent en ce moment à la préparation du budget et donc aux projets d'investissement.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier nos 2 employées (Patricia et Danielle) qui terminent leurs contrats en janvier et février pour leur collaboration et leur professionnalisme.

Merci également aux associations pour toutes les manifestations organisées, qui animent tout au long de l'année notre commune.

Je vous souhaite une bonne année, bonne santé à vous, votre famille ainsi qu'à vos proches et tous ceux qui vous sont les plus chers.

**Bonne année 2012.**

## Etat civil

### Naissances :

SALVANY Antoine, né le 18 octobre 2011

BERTINNEAU Mattéo, né le 30 octobre 2011

PUAUD Jolann, né le 21 décembre 2011

### Décès :

Denise FAVAUD, décédée le 18 août 2011

Denise VERPILLON, décédée le 12 septembre 2011



## Infos du conseil municipal

### CHEMIN DE LA MESSE

Afin d'inciter les utilisateurs de la petite salle de la mairie à stationner leurs véhicules sur le parking derrière la salle des fêtes, il est envisagé d'aménager le chemin de la messe en chemin piétonnier empierré et éclairé.

## TRAVAUX ET EMBELLISSEMENT

- La porte de l'église a été repeinte ainsi que les buses sur la place.
- Des buts de football et une table de ping-pong ont été installés près de l'école.
- Pose des containers à ordures ménagères dans le lotissement.
- Peinture des grilles du cimetière et nettoyage de la murette.
- Modification du système de chauffage dans la petite salle.
- Isolation du local poubelle au restaurant scolaire.
- Nettoyage du parvis de l'église
- Entretien des trottoirs à Chautignac
- Renflouement du chemin de Gatebourse avec du calcaire.



Dans la continuité de la remise en état et de la sécurisation de l'entourage de la cour de l'école, le grillage et le muret entourant la cour côté logement et espace vert vont être remplacés par des panneaux de grillage rigide.

A la demande de madame GORON, directrice de l'école communale de Plassac, le conseil municipal décide de financer les places de cinéma pour les 49 enfants de l'école. Soit un montant total de 196 €

## RESTAURANT SCOLAIRE

Suite au cambriolage du 15 août dernier, le four micro-ondes et les produits d'entretien ont été remplacés.

## RAPPORT DU CONSEIL D'ECOLE

Effectifs : CP 30 élèves et CE1 26 élèves.

Equipement : demande d'un ordinateur portable et d'une commande d'ouverture électrique du portail.

Le bal costumé aura lieu à la salle des fêtes de Plassac le 17 mars 2012.

## PROJET DE LOTISSEMENT

Un projet de lotissement rue du château d'eau a été déposé par Mr PALLISSIER Jean-Jacques. Suite à une réunion des divers intervenants réseaux, il apparaît que la globalité du projet nécessitera l'implantation d'un poste de transformation.

Il est donc nécessaire de prévoir un emplacement dédié sur le terrain cadastré ZA 80 localisé de l'autre côté du chemin rural.

Mr le Maire se charge de la demande au propriétaire pour l'achat de 30 m<sup>2</sup> de terrain.

### **TAXE D'AMENAGEMENT**

Une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du **1<sup>er</sup> mars 2012**.

Elle est aussi destinée à remplacer, au **1<sup>er</sup> janvier 2015**, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

La commune ayant un Plan Local d'Urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1 %.

### **CONTRATS D'ASSURANCE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une consultation a été faite pour les marchés d'assurance de la Commune : dommages aux biens, véhicule à moteur, auto collaborateur.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la SMACL pour l'assurance des dommages aux biens, les véhicules à moteur et auto collaborateur, autorise Mr le Maire à signer le contrat à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2012** pour une prime annuelle de **3577,42 € TTC**.

### **CONTRAT AIDE**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que le contrat de Mme DUPONT Patricia se termine le 24 janvier prochain. Il informe le Conseil municipal qu'il a rencontré Mme DUBOIS Valérie qui remplit les conditions pour effectuer un contrat CAE et remplacer Mme DUPONT.

Une convention sera passée pour 9 mois renouvelable 1 fois.

### **TARIFS LOCATION SALLE DES FETES**

A compter du **1<sup>er</sup> janvier 2012**, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

#### **SALLE DES FETES ET RESTAURANT SCOLAIRE**

##### **HABITANTS DE LA COMMUNE**

HIVER (du 01/10 au 30/04) 100 €/week-end

ETE (du 01/05 au 30/09) 60 €/week-end

Ces tarifs s'entendent chauffage et cuisine compris.

##### **HABITANTS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE**

Location (salle + cuisine) 220 €/week-end

Chauffage 80 €/week-end

##### **NETTOYAGE ET RANGEMENT**

Dans tous les cas, le nettoyage et le rangement de la salle seront assurés :

Soit par l'utilisateur à l'issue de la manifestation ;

Soit par les employés communaux moyennant un supplément de 120 €



#### **SALLE DE LA MAIRIE**

Location de la salle 30 €/week-end      Chauffage 15 €/week-end

Forfait Nettoyage 40 €

Afin de faciliter le nettoyage, du carrelage va être posé dans le couloir entre la petite salle de la mairie et la cuisine.

## Association intermédiaire V.I.E. (Vouloir l'Insertion et l'Emploi)



L'Association V.I.E. a pour mission d'embaucher des personnes sans emploi afin de faciliter leur insertion professionnelle en proposant leurs compétences à des particuliers dans le domaine des services à la personne, à des collectivités, des associations, des entreprises.

### Vous êtes un Particulier :

Vous avez besoin d'une personne pour vous aider ou vous suppléer dans vos tâches ménagères, telles que :

- ✓ votre ménage, votre repassage, l'entretien de votre linge,
- ✓ des travaux d'entretien de votre jardin, coupe de bois,
- ✓ ranger la cave ou le grenier, préparer des cartons de déménagement,
- ✓ la garde de vos enfants à votre domicile (pour des enfants de + de 3 ans),
- ✓ la garde d'un malade si des soins ne sont pas nécessaires,
- ✓ une aide à domicile pour vous ou vos parents âgés,
- ✓ le nettoyage de pierres tombales,...

**\*\*\* Possibilité de bénéficier de 50% de réduction d'impôt ou de crédit d'impôt sur la totalité des sommes versées concernant les emplois familiaux (ménage, repassage, travaux d'entretien du jardin) – selon la loi 2007-290 du 05/03/2007.**

### Vous êtes un Artisan, une Entreprise, et vous avez un surcroît d'activité :

Nous pouvons mettre à disposition des manœuvres, des manutentionnaires, ou des personnes pour un emploi qualifié.

Sur simple appel téléphonique, une personne sera sélectionnée et se rendra chez vous **munie d'un contrat de travail.**

Une facture sera adressée à l'utilisateur après avoir signé la feuille d'heures conjointement avec le demandeur d'emploi. Un bulletin de salaire accompagné d'un règlement seront remis à la personne ayant effectué les travaux.

**Nous vous déchargeons de toutes les tâches administratives et vous assurons des contrats en toute légalité.**

### Pour nous contacter :

Montendre : 05 46 49 29 66

Montguyon : 05 46 04 08 69

Jonzac : 05 46 48 14 01

## La tombe du défunt René de Clavaux

Si vous avez l'occasion de visiter l'église de Plassac, ne ratez pas cette curieuse plaque de marbre noir, sur laquelle est gravée, en lettres d'or l'épigramme, en vers sixtains, dédiée à René de Clavaux. Cette plaque est fixée au mur, côté sud, près de l'escalier qui monte à la chaire. Cette plaque est datée du 6 mai 1623, date de la mort de René de Clavaux.

Cette plaque nous rappelle que des Plassacais furent très tôt adeptes de la religion dite réformée. Il est vrai qu'à l'époque les habitants avaient pour habitude de suivre les directions du seigneur local et en l'occurrence le Duc d'Épernon, propriétaire à l'époque du château de Plassac, avait adopté la nouvelle religion. Nous retrouvons souvent la signature de René de Clavaux dans les actes des Plassacais protestants de l'époque.

Cette épitaphe est amusante par le jeu de mot qui y est fait avec le prénom du défunt «René» et le fait qu'il soit « re-nait » par sa reconversion au catholicisme. Preuve que les Plassacais avaient le sens de l'humour au début du 17ème siècle !

*L'hérésie eut donné la loy  
A René, si la vraye foy  
N'eut dompté son outrecuidance.  
Mais Dieu vouloit qu'il fut mené  
De rechet à la vraye croyance,  
Afin qu'il fust vrayment... René.*

—  
*Cy-gist qui, parmi les alarmes,  
S'est acquis l'honneur par les armes.  
Mais rien ne fut si glorieux,  
Que quand se faisant catholique,  
Il quitta la bande hérétique,  
Car ainsi il gagna les cieux.*



# L'ACCA DE PLASSAC

## La prolifération des sangliers

La commune de Plassac, comme plus de 10 000 communes de France possède son association communale de chasse agréée (A.C.C.A.).

Cette association a pour but, entre autres, d'assurer une bonne gestion cynégétique.



Cela commence avec une bonne gestion du territoire animal, certaines espèces sauvages doivent avoir un minimum d'espace vital pour vivre, il est donc demandé aux A.C.C.A. de mettre au moins 10% de leurs territoires en réserve de chasse, ce qui est le cas pour Plassac.

Cette année 79 cartes de chasse ont été vendues, les effectifs de chasseurs sont en baisse régulière.

Parmi les chasseurs de l'A.C.C.A. de Plassac, une trentaine se réunit, en général le week-end afin d'effectuer des battues. Le but est de limiter une trop forte augmentation des espèces nuisibles comme le renard ou bien du gros gibier comme le sanglier.

Il est vrai que la présence de populations importantes de sangliers peut avoir un impact négatif : dégâts agricoles, dégradation des propriétés privées et de friches industrielles dans les secteurs urbanisés, collisions avec des véhicules automobiles, dégâts aux peuplements forestiers, risques sanitaires...

Il y a donc nécessité de maîtriser la démographie de cette population animale (on estime le nombre de sangliers en France à 700 000 et une laie peut mettre bas de 2 à 10 petits par an).

La fédération départementale autorise donc tous les ans les A.C.C.A. à effectuer des prélèvements sur la population animale, c'est ainsi que tous les ans Plassac est autorisé à prélever entre 5 et 10 sangliers sur le territoire de la commune.

Ce prélèvement s'effectue avec l'aide de meutes de chiens appartenant à Messieurs **André CHALEX, André FUCHS, Olivier SAUBADERT, Patrick GERVRAUD** et **Willy DUPEYRON**.

L'A.C.C.A. fait profiter les Plassacais de ces sangliers lors des journées «sangliers à la broche» dont la prochaine manifestation aura lieu en juillet 2012. Ambiance assurée !

L'A.C.C.A. de Plassac est dirigée par son président **Bruno THOMAZEAU** et par son vice-président **Christian DAVIAUD**. Font également partie du bureau le trésorier **Jean-Marie SAHUC**, suppléant **Christian NATIER**, la secrétaire **Marine THOMAZEAU**, suppléant **Christian BOUTEVILLE**, et les membres : **Marcelle MOUNET, Frédéric DAVIAUD**, et **Yohan FUCHS**.

Ces personnes sont à votre disposition pour tout renseignement concernant la chasse sur le territoire de la commune.



Inauguration du Salon des vins et de la gastronomie par Jacky Quesson



Le Salon des Vins et de la Gastronomie du 10 et 11 décembre 2011 a été inauguré par Jacky QUESSON, conseiller général, et Jean-Charles LANGLAIS, maire de Plassac. Le comité des fêtes remercie les commerçants et artisans pour leur participation à la publicité, ainsi que la municipalité pour son soutien.

La prochaine manifestation organisée par le comité est le **moto-cross** qui aura lieu le **25 mars** prochain sur le **terrain communal Gâte-Bourse route de Consac**.

L'assemblée générale du comité aura lieu le vendredi 24 février prochain à 20 h 30.

Le comité est toujours à la recherche de nouveaux membres bénévoles, toute personne qui voudrait nous rejoindre pour un simple coup de main occasionnel ou pour entrer au sein du comité sera la bienvenue !!  
Contactez Xavier LIAIGRE au 05.46.49.06.98



## Le Club des Aînés Ruraux

Le club des Aînés Ruraux vous informe que le **théâtre patoisant** avec «**Les Durathieurs**» de Jonzac aura lieu cette année le **samedi 11 février à 20 h 30** et le **dimanche 12 février à 14 h**.

Pour connaître la troupe de théâtre, voici l'adresse de leur site Internet :  
[www.lesdurathieurs.com](http://www.lesdurathieurs.com)

L'assemblée générale du club aura lieu le **17 février** suivi du goûter mensuel.  
La réunion mensuelle a lieu le 3ème vendredi de chaque mois à 14 h, (à la petite salle à côté de la mairie), avec les activités de jeux de cartes, belote, rami, Scrabble, etc.. suivi du goûter.  
Nous accueillons volontiers de nouveaux adhérents à partir de 50 ans.

## Le programme des manifestations

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>11 et 12 février 2012</b> | Théâtre patoisant avec « les Durathieurs »  |
| <b>17 février 2012</b>       | Assemblée Générale des Aînés Ruraux.        |
| <b>24 février 2012</b>       | Assemblée Générale du Comité des Fêtes      |
| <b>3 mars 2012</b>           | Chasse à courre organisée par l' ACCA       |
| <b>25 mars 2012</b>          | Moto Cross organisé par le Comité des Fêtes |

